



**VALEURS DE SEUIL FIXÉES À L'APPENDICE I DE L'AMP DE 2012
EXPRIMÉES EN MONNAIES NATIONALES
POUR 2024-2025**

SINGAPOUR

Conformément aux procédures convenues ([GPA/1](#), annexe 3), les délégations ont été invitées à notifier leurs valeurs de seuil respectives en monnaies nationales.

Les renseignements notifiés par Singapour pour la période 2024-2025 sont reproduits ci-après.

**1 VALEURS DE SEUIL FIXÉES À L'APPENDICE I DE L'AMP DE 2012 EXPRIMÉES EN
MONNAIES NATIONALES**

1.1 Entités du gouvernement central (annexe 1)

	Valeur de seuil en droits de tirage spéciaux (DTS)	Valeur de seuil en dollars singapouriens (SGD)
Marchandises	130 000	238 303
Services	130 000	238 303
Services de construction	5 000 000	9 165 500

1.2 Autres entités (annexe 3)

	Valeur de seuil en DTS	Valeur de seuil en SGD
Marchandises	400 000	733 240
Services	400 000	733 240
Services de construction	5 000 000	9 165 500

2 PÉRIODE DE VALIDITÉ DES VALEURS DE SEUIL

Les valeurs de seuil indiquées ci-dessus s'appliqueront du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2025.

3 MÉTHODE DE CALCUL

Le calcul des valeurs de seuil en monnaies nationales est basé sur la moyenne journalière des taux de change du dollar singapourien (SGD) par rapport aux droits de tirage spéciaux (DTS) pendant la période de deux ans allant d'octobre 2021 à septembre 2023 (1 DTS = 1,8331 SGD).